

74, Grande Rue 39380 Chamblay contact@valdamour.com T. 03 84 37 74 74

www.valdamour.com

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID: 039-243900420-20240415-79 2024-DE

Extrait du registre des délibérations du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française Département du Jura

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation 08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Mise à disposition de locaux pour le fonctionnement des accueils de loisirs du Val d'Amour

N°79/2024

Nombre	de	mem	bres
11			

Présents

Représentés

0

Excusés

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés M. Truchot.

Absents Mme Hählen.

Considérant l'arrêté du 22 décembre 2008 portant sur la modification des statuts de la CCVA qui lui confère la gestion des accueils de loisirs sans hébergement sur l'ensemble des temps libres de l'enfant (périscolaire et extrascolaire),

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

o Autorise le Président à signer les conventions de mise à disposition de locaux et avenants avec les communes et SIVOM.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux Le Président



